

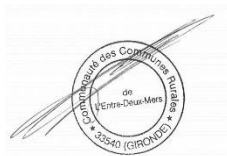
## Convocation CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

**Le lundi 14 septembre 2026 à 18 h 30**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

À Sauveterre-De-Guyenne, le 8 septembre 2026



Le Président,  
Daniel BARBE

### ORDRE DU JOUR :

- ✓ Intervention : Gironde numérique
- ✓ Informations : nouvelle organisation des services enfance-jeunesse et SCoT Sud Gironde
- ✓ ZAE Barailot – Validation de la proposition d'aménagement – **Des documents vous seront transmis ultérieurement suite à la Commission développement économique du 7 septembre 2026**
- ✓ Répartition 2026 du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC)
- ✓ Admissions en créances éteintes
- ✓ Radio Entre-Deux-Mers – Versement anticipé d'une subvention
- ✓ SMABVO – Représentation de la Communauté des Communes – Modification
- ✓ SMER-E2M – Représentation de la Communauté des Communes – Modification
- ✓ Solidarité en faveur des communes girondines sinistrées par les incendies
- ✓ Questions diverses

**Autorisation ci-jointe à compléter et à remettre à l'occasion du Conseil Communautaire. À défaut, transmission par mail à Sonia CANU : [s.canu@ruralesentredeuxmers.fr](mailto:s.canu@ruralesentredeuxmers.fr) au plus tard le mardi 15 septembre**

## POUVOIR

Je **soussigné** ..... donne  
pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du lundi 14 septembre 2026
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

le

*Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer*